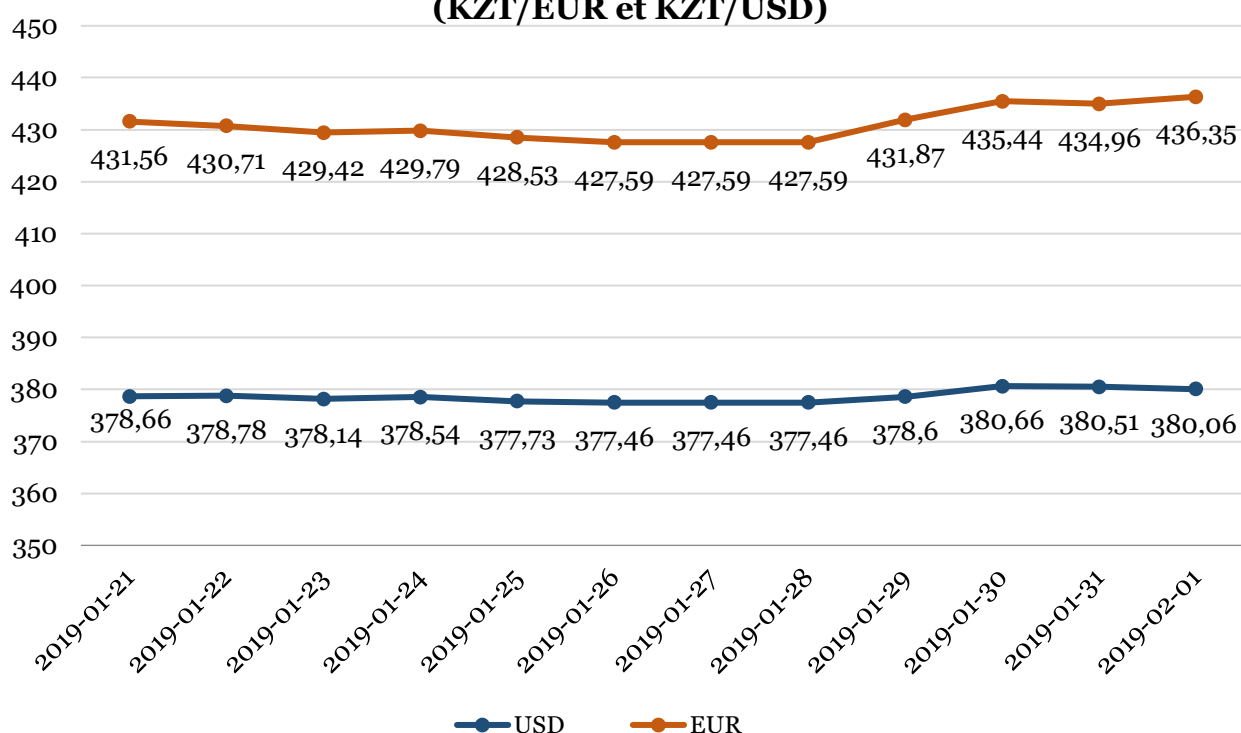




Synthèse de la presse économique pour le Kazakhstan semaine du 29 janvier au 01 février 2019

**Evolution du taux de change du tenge par rapport à l'euro
et au dollar
(KZT/EUR et KZT/USD)**



Economie

- [Le programme de financement des secteurs prioritaires de l'économie commencera en février 2019, bénéficiant d'une enveloppe de 600 Mds KZT \(1,3 Md EUR\) confiée à neuf banques.](#)
- [Dans l'ensemble, les exportations ont augmenté de 26,4 % en 2018 \(celles du secteur non-extractif ont progressé de 3 %\).](#)
- [Les bénéfices du conglomérat public Samruk Kazyna ont augmenté de 36 % en 2018.](#)
- [Le Fonds des créances douteuses n'a pas réussi son émission d'obligations à la bourse d'Almaty \(KASE\), faute d'un nombre insuffisant de participants.](#)

A signaler

- [Infographie : les projets chinois au Kazakhstan de 2015 à 2018.](#)
- [Etat des lieux du portefeuille d'investissements du Fonds de pension unifié \(ENPF\) au 1^{er} janvier 2019.](#)
- [La Hongrie envisage d'ouvrir une ligne de crédit pouvant atteindre 400 M EUR et dévolue au développement du secteur agricole kazakhstanais.](#)
- [Les recettes fiscales provenant de l'industrie automobile ont atteint 7,5 Md KZT \(17,1 M EUR\) en 2018, en hausse de 2,7 % en g.a.](#)
- [L'usine de tracteurs de Saint-Pétersbourg envisage de lancer la production de tracteur de marque « Kirovets » sur le site d'AgromashHolding à Kostanaï.](#)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Astana (adresser les demandes à astana@dqtresor.gov.kz).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

Auteur :

Service Économique d'Astana

Adresse : 62, rue Kosmonavtov micro-district Tchubary
ASTANA 010000
KAZAKHSTAN

Rédigé par : Zamira YENSEBAYEVA

Revu par : François SALVIAT